

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 19

L'an deux mille vingt quatre

Le 05 juillet

Présents : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Roche, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de monsieur Bernard COCHARD, Maire

Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2024

Présents :

Bernard COCHARD - Marcel NICOLIER - Véronique CHARDON - Catherine PILLOIX - Jérôme PONTAL - Jean-Paul BOIS - Audrey ANTOUARD - Pierre SIMIAN - Léa REVELLIN-PIALET - Christian LAMBERT - Erwin KOSTUS

Absents :

Michel BOUGAREL donne procuration à Marcel NICOLIER
Sophie KOWALSKI donne procuration à Véronique CHARDON
Frédérique LARRAS donne procuration à Jean-Paul BOIS
Maria BONZI
Roger CLAVEL
Bernard GUILLARME
Nicolas ISSEMANN
Aurélie VERNAY

Délibération n° 2024 07 32 : Tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025

Rapporteur : Catherine PILLOIX

Vu le règlement définissant le mode de fonctionnement de l'accueil périscolaire,
Vu la délibération en date du 26 mai 2023 fixant les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024,

Pour l'année scolaire 2024-2025, il est proposé d'appliquer, pour l'accueil périscolaire, les tarifs suivants

Quotient familial	Tarifcation en Euros
De 0 à 550	0.40 €/la ½ heure
551 à 850	0.58 €/la ½ heure
851 à 1000	0.74 €/la ½ heure
1001 à 1250	0.88 €/la ½ heure
1251 à 1500	1.17 €/la ½ heure
1501 et +	1.40 €/la ½ heure
Extérieurs	1.46 €/la ½ heure

Il est aussi proposé une diminution de 10 % pour les fratries à partir du 2^{ème} enfant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** les tarifs proposés pour l'année scolaire 2024-2025

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 12/07/2024

ID : 038-213803398-20240705-2024_07_32-DE



Le maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte :
Publié le : 11 juillet 2024
Transmis le 11 juillet 2024
Reçu en sous-préfecture le :

Le Maire,
Bernard COCHARD

Le secrétaire de séance,
Véronique CHARDON

A long, horizontal, stylized signature in black ink, likely belonging to Bernard Cochard.

A stylized signature in black ink, likely belonging to Veronique Chardon.

